

PROGRAMME DE FORMATION

COACH FORMATEUR EN BILAN DE COMPETENCES

Développez vos **outils**,
exprimez votre **singularité**,
et accompagnez le **changement!**



Taux de satisfaction :

98%



Durée et modalité : 90h de formation (dont 58h en autonomie) sur 12 semaines en synchrone et asynchrone (en distanciel ou présentiel).



Experts de
l'accompagnement



Français



Présentiel
&
Distanciel



De 1500€ NET

PRE-REQUIS ET CONDITIONS SPECIFIQUES :

- ✦ Expérience professionnelle de 5 ans minimum (tout type de secteur d'activité)
- ✦ Expérience en Coaching/en Formation/en Conseil/en RH/en Management d'au moins 2 ans ou Formation en accompagnement réalisée et obtenue (Coach certifié, Titre de Formateur pour adultes ou équivalent).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ✦ Appliquer le **cadre légal** spécifique au Bilan de compétences **éligible aux subventions**
- ✦ Démontrer une **posture professionnelle** dans l'**accompagnement individualisé**
- ✦ Administrer une **méthodologie** et des **outils pertinents**
- ✦ Analyser les **informations collectées** et les compiler dans un **document de synthèse**
- ✦ Convaincre dans sa démarche **commerciale et de communication**

BENEFICES DE LA FORMATION :

- ➡ Constituez votre dossier pour l'obtention du Numéro de Déclaration d'Activité (NDA)
- ➡ Préparez votre certification QUALIOPI et soyez autonome dans vos accompagnements
- ➡ Assimilez une méthodologie clefs en main adaptable à votre charte graphique
- ➡ Mettez en pratique vos compétences supervisées par des experts du secteur
- ➡ Connectez avec un mentor attitré en cas de besoin
- ➡ Recevez une formation responsabilisante favorisant l'accompagnement éthique
- ➡ Ressentez l'accomplissement de contribuer pleinement à votre vision
- ➡ Lancez vous avec sérénité grâce à une démarche 100% accompagnée par des experts

PHASE PRELIMINAIRE

« CONFORMITE DE CANDIDATURE »

1er entretien dédié à l'analyse de votre situation et de la conformité de votre candidature (prérequis).

PHASE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Etape 1 : LES FONDEMENTS THEORIQUES (e-learning préalables à l'étape 2)

Objectif : Comprendre le cadre et connaître les différentes phases du bilan de compétences.

- ✦ Module 1: "Appliquer le cadre légal" (e-learning et ressources complémentaires)
- ✦ Module 2: "La posture et la déontologie du Coach Formateur" (e-learning)
- ✦ Module 3: "La méthodologie du Bilan de compétences" (e-learning et ressources complémentaires)

Etape 2 : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE (3 jours de formation synchrone - 21h)

Objectif : Tester les connaissances acquises lors de la phase 1, répondre aux questions encore ouvertes et développer des compétences techniques et comportementales nécessaires à l'accompagnement du bilan de compétences.

- ✦ Jour 1: Les fondements et la mise en pratique de la phase préliminaire
- ✦ Jour 2: La mise en pratique de la phase d'investigation
- ✦ Jour 3: Les connaissances de la partie "J'affine mon projet", la mise en pratique de la phase de conclusion et les clefs des prochaines étapes de la certification

Etape 3 : LA MISE EN PRATIQUE SUPERVISEE (e-learning + 24h de mise en pratique + 8h d'analyse de pratique)

Objectif : Consolider les acquis par la pratique, échanger en analyses de pratiques avec des pairs et des experts de l'accompagnement pour trouver des alternatives en cas de problématique et développer sa posture de Coach Formateur en bilan de compétences.

- ✦ Réaliser 2 accompagnements volontaires supervisés (24h de mise en pratique)
- ✦ 8h d'analyse de pratique avec un expert de l'accompagnement
- ✦ Module 4 : "Obtenir les autorisations nécessaires à la pratique du bilan de compétences - NDA, Qualiopi (e-learning et ressources complémentaires)
- ✦ Module 5 : "Communiquer et commercialiser son offre de bilan de compétences" (e-learning)

PHASE DE VALIDATION DES COMPETENCES

Etape 4 : VALIDER SA FORMATION DE COACH FORMATEUR EN BILAN DE COMPETENCES

Objectif : Valider les acquis de la formation et évaluer le professionnalisme de l'apprenant.

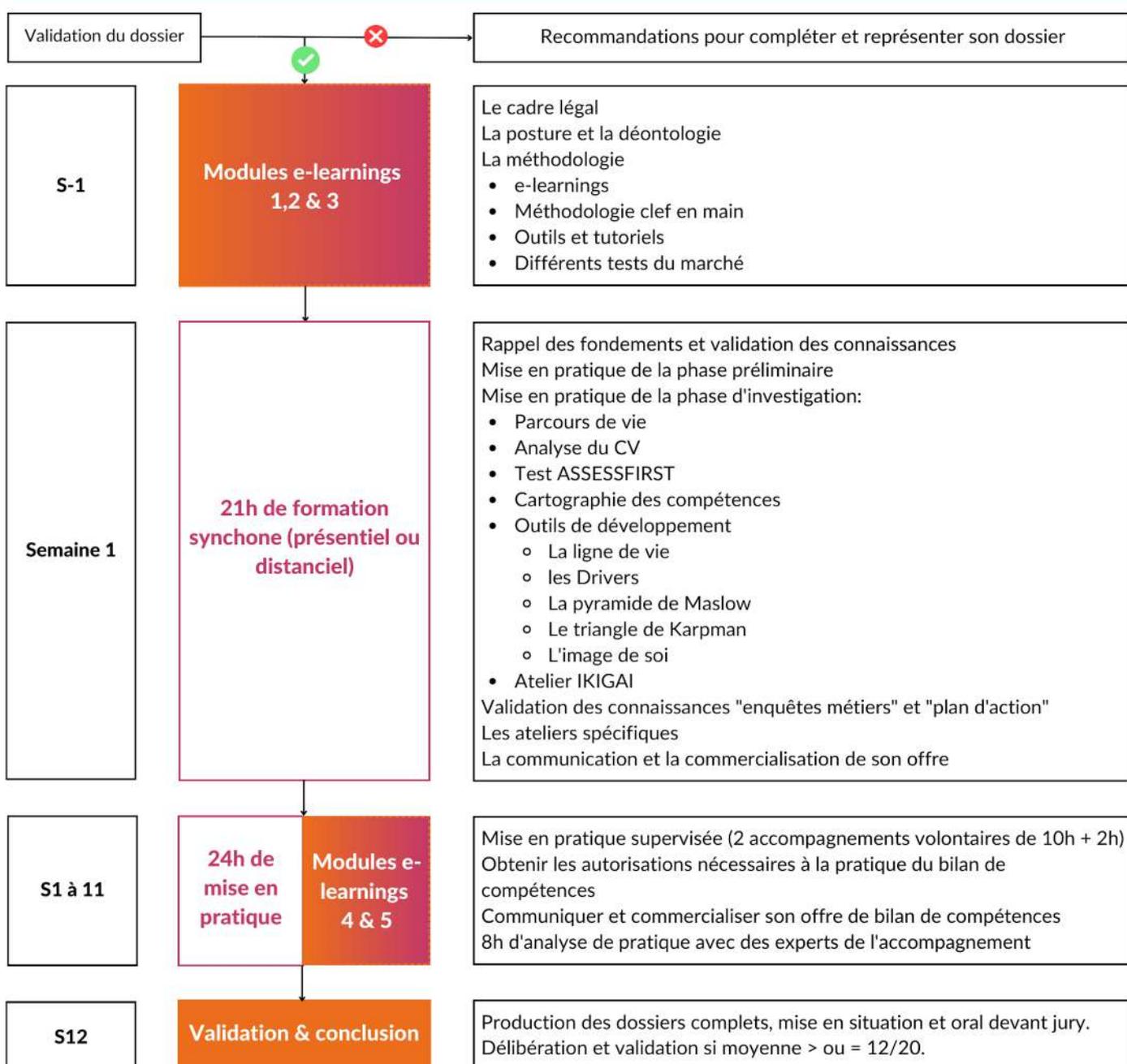
- ✦ Produire les dossiers des 2 accompagnements volontaires
- ✦ Réaliser une mise en situation professionnelle et un oral devant jury

PHASE DE CONCLUSION

"CERTIFICATION"

Après délibérés du jury et en prenant en compte le contrôle continue et l'oral final, la certification est produite aux candidats recevant une moyenne d'au moins 12/20. Les autres stagiaires recevront un certificat de réalisation.

CALENDRIER GENERIQUE DU PROGRAMME



MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de réunion confidentielle (en présentiel)
Visio conférence confidentielle (en distanciel)
34h d'e-learning (et ressources complémentaires)
8h d'analyse de pratique
24h de mise en pratique
21h de formation synchrone (présentiel ou distanciel)
2h de mentoring (optionnel)
1h de jury de validation
Test Psychométrique ASSESSFIRST
Outil IKIGAI
Fascicule apprenant
Évaluation de la satisfaction du processus d'accompagnement (à chaud et à froid)

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Émargement et suivi de réalisation des modules e-learning
Quizz et évaluations des compétences (contrôle continue)
Assiduité aux sessions d'analyse de pratique
Dossier de l'apprenant (validation du processus et de la documentation de 2 accompagnements)
Mise en situation professionnelle devant jury
Oral de fin de formation devant jury

SANCTION DE LA FORMATION

Certificat de réalisation (pour tout apprenant ayant réalisé 100% de la formation)
Certificat B'UP COACHING "Coach formateur en bilan de compétences" (évaluation > ou = à 12/20. Possibilité d'intégrer l'Accélérateur B'UP avec une évaluation > ou = à 15/20)

CONDITION D'ACCÈS AU BILAN DE COMPÉTENCES

Après le 1er entretien de contrôle de conformité de votre dossier, vous pourrez choisir la date de votre session de formation. Suivant le choix de la majorité des participants, la session sera proposée en distanciel (via l'application zoom) ou en présentiel (31000 Toulouse).

Vous recevrez les codes et le lien pour démarrer vos e-learning après validation de l'ensemble de votre dossier:

- Convention de formation signée
- Formation acquittée (1500€ Net)

Vous recevrez également une convocation pour votre session de formation de 3 jours ainsi qu'un programme détaillé des dates et horaires des sessions d'analyses de pratique collectives.

1 semaine avant la date de passage de jury, vous recevrez une convocation avec votre horaire de passage.

Pour le règlement, plusieurs possibilités :

- Prise en charge employeur (fonds de formation, OPCO...)
- Prise en charge personnelle en fonds propres
- Prise en charge Fond d'Assurance Formation (AGEFICE, FIFPL...)
- Prise en charge Pôle emploi (devis AIF dans KAIROS)

Pour tout financement autre que sur fonds propres, les modalités seront adaptées aux besoins des tiers financeurs (devis, factures, autres documents administratifs et modalités de règlement).

Accessibilité handicap (PSH/PMR)

Si un aménagement est nécessaire pour vous, contactez-nous à l'adresse :

info@bupcoaching.com en précisant dans l'objet de l'email : « Besoin d'aménagement spécifique ».

DATES DE SESSIONS 2023

Les dates de sessions automne/hiver 2023 pour les 3 jours de formation synchrone sont les suivantes (toutes les dates sont réputées distancielles sauf si la majorité des participants ont une préférence pour le présentiel. Auquel cas, la session se tiendra à Toulouse et les participants ne pouvant pas se déplacer, se verront proposer une ou plusieurs dates alternatives) :

- 26/27/28 Septembre 2023 + Jury le 15/12/2023
- 10/11/12 Octobre 2023 + Jury le 04/01/2023
- 24/25/26 Octobre 2023 + Jury le 11/01/2023
- 14/15/16 Novembre 2023 + Jury le 31/01/2023
- 28/29/30 Novembre 2023 + Jury le 15/02/2023
- 12/13/14 Décembre 2023 + Jury le 29/02/2023

Les sessions comprennent un minimum de 4 participants et un maximum de 10 participants. L'inscription aux sessions est fermée au plus tard 8 jours avant la date de formation synchrone.